

ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

entreprises

Question écrite n° 21011

Texte de la question

M. Jean-Luc Drapeau interroge Mme la ministre de l'artisanat, du commerce et du tourisme sur la situation des entreprises du bâtiment. La Fédération du bâtiment des Deux-Sèvres avance cinq propositions aux problèmes conjoncturels structurels : l'abaissement du taux de TVA à 5 % pour la construction sociale et les travaux de rénovation en matière de développement durable ; un renforcement de l'éco-conditionnalité ; la sortie du secteur du bâtiment du régime de l'auto-entrepreneur ; la réduction de la durée de détention d'un bien immobilier pour être exonérer de la taxation sur les plus-values ; la lutte contre les offres anormalement basses. Aussi, il souhaiterait connaître la position du Gouvernement sur l'ensemble de ces propositions.

Données clés

Auteur: M. Jean-Luc Drapeau

Circonscription: Deux-Sèvres (2e circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 21011

Rubrique: Bâtiment et travaux publics

Ministère interrogé : Artisanat, commerce et tourisme Ministère attributaire : Artisanat, commerce et tourisme

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 19 mars 2013, page 2959 Question retirée le : 6 août 2013 (Fin de mandat)